53me Année — Nouvelle série — No 87 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 3 francs SAMEDI 20 SEPTEMBRE 1947.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an, 135 francs
C. C. P. Marseille 156-36
Téléphone 1.48

Administration-Rédaction :
25, Rue Droite, SISTERON (b.-a.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 10 francs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-Régionale :
S'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise PARIS (2e)

EXPOSITION
des paysages de Sisteron

Il est certes regrettable que Raoul Caulet n'ait pas laissé plus longtemps exposées, dans une certaine vitrine de la Rue Droite, ses toiles si bien traitées qui déjà avaient attiré l'attention des nombreux visiteurs dans notre période estivale et touristique, saison qui ramène en notre petite ville ravissante de très fidèles habitués ainsi que de nouveaux arrivants étrangers.

Ces tableaux, en petit nombre mais des mieux choisis et que venaient encore rehausser de fines baguettes de cadres clairs, se signalaient au regard par les tonalités bien fondues, de leurs très fins coloris ainsi que par une facture pleine et moelleuse, une « pate » solide et presque onctueuse et une fermeté de relief des plus sûres et des mieux venues.

Et permettez-moi de nouveau d'ouvrir à ce sujet, selon mon habitude facheuse, une très brève parenthèse.

Il est une mode qui s'est perdue comme tout le reste, celle des vieilles enseignes et qui se balançaient jadis avec un certain cachet artistique au-dessus de nos portes, de nos boutiques et de nos magasins, les plus fréquentés, les plus sélects.

Et les bons libraires d'antan, le vieux Plantin ou le Babin de la Rue Saint-Jacques, ou le Gaspard Mignot, de la Galerie du Palais, avaient pour enseignes attirantes, les trois grâces et les trois vertus, et tel autre les trois faucons ou bien encore à l'enseigne du tendre Agnel. Les hôteliers avaient aussi des cigognes aux becs pointus et qui se détachaient sur de jolies découpures, légères et fines, d'un superbe fer forgé, puis ainsi de suite.

Aujourd'hui, sur nos devantures les plus modernes et les mieux raclées, tout brille par l'uniformité la plus sèche et la plus nue et la plus quelconque.

Or, dans le vieux Sisteron il était encore une dernière enseigne et de bonne tôle résistante et qui semblait un débris du passé. C'était au-dessus d'un ancien magasin de chapellerie et fixé sur la façade par une tige à toute épreuve, un superbe gibus cylindrique et un de ces chapeaux tubes comme il n'en est plus. C'était l'ancienne chapellerie Caulet, de mon enfance, où jadis je venais acheter, moi aussi, mes petits galurins et mes petites casquettes de collégien. Et, avec un touchant souvenir filial, celui qui jadis — tout gamin — avait à son tour galopiné dans nos rues et grimpé dans les ruelles voisines de la Coste pour y jouer aux cachettes, avait choisi pour son exposition de tableaux cet ancien magasin, aujourd'hui complètement transformé, mais au-dessus duquel résiste toujours victorieusement sur sa tige de fonte, le chapeau gibus de nos pères et recouvert d'une couche de badigeon, flambant neuf.

L'ancienne chapellerie Caulet serait-elle aujourd'hui devenue quelque galerie de peinture et des mieux achalandées, rivale de la galerie de Sèze, à la Madeleine, ou de la galerie Laffitte sur le boulevard, et encore de la galerie Charpentier, au Faubourg Saint-Honoré, de Paris. Mais il est temps de fermer cette parenthèse où l'incorrigible poète, amateur aujourd'hui de peinture, se laisse aller trop facilement à ses éternelles rêveries surannées.

Nous le répétons, il est dommage que cette élégante exposition ait fermé si vite ses portes. Et serait-il encore temps de vous dresser ici un semblant de catalogue rétrospectif, ne serait-ce que pour nous donner le regret de n'avoir point cédé à une fantaisie certes moins coûteuse que tous ces achats d'un autre ordre où la baisse mensongère de 10 o/o est relevée par une augmentation un peu plus réelle du triple ou du quadruple, et nous sommes plutôt très bons princes — n'est-ce pas — sur cet intéressant chapitre de tous les jours.

Ainsi donc, le petit catalogue de l'exposition Caulet tenait en peu de lignes et les coins les plus pittoresques de notre terroir Sisteronnais s'y trouvaient harmonieusement résumés : l'Eglise de la Baume, le Glissoir, le Rieu, la longue Andronne, la montagne de Ribiers avec le bec de l'Aigle et Pierre Impie.

Notre jeune compatriote n'avait point oublier sa terre natale. Je n'ai pas ici à faire son éloge et ce qui pourrait blesser sa modestie, mais il y a certains mérites que l'on peut souligner. Des mérites, je dis bien de tous ordres, et il y a aussi médailles et médailles. Notre jeune artiste n'a-t-il pas reçu dernièrement cette autre récompense civique, assez peu distribuée, celle de la plus grande résistance. Et cette récompense là s'ajoute à ses diplômes de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris et des prix qu'il y remporta.

Notre paysagiste Sisteronnais occupe aujourd'hui à Marseille, une situation des plus en vue et c'est un des professeurs les plus remarqués à notre Ecole des Beaux-Arts. Malgré les duretés de la vie moderne, la place existe encore pour ces choses-là... Celui qui écrivit les «Emaux» et les « Camées » l'avait dit jadis mieux que moi : « Taille dans le carrare ton œuvre rare et avec aussi ton pinceau, laisse-nous entrevoir ce qui reste ici-bas et très pur et très beau ».

Hippolyte SUQUET

Chronique Electorale

Bien que la campagne électorale ne soit pas ouverte et que les élections municipales aient lieu les 19 et 26 Octobre prochain, les partis politiques de notre ville ne paraissent pas vouloir se hâter pour la constitution de leur liste.

On susure bien à la cantonnade que tel parti fait des démarches pour trouver 21 noms, mais si nous présumons que tous les partis politiques sont à la recherche du même nombre de candidats, il n'y aura pas plétore et les électeurs n'auront que l'embarras du choix, comme en général beaucoup de Sisteronnais ont déjà été candidats, avec ou sans succès, nous voyons les chefs de file en difficulté pour l'élaboration de leur liste.

Attendons de plus amples renseignements.

Le Congrès Espérantiste Scout

Dans le premier numéro de « Jamborée-France » le Général Lafont a salué tous les Scouts venus à Moisson. « Si vous n'avez pas d'interprètes, si vous ne savez pas l'Espéranto vous parlerez par signes et vous verrez que tout ira très bien ».

Ceux qui connaissent l'Espéranto se sont réunis le 10 Août, matin et après-midi, pour discuter de l'état de leurs relations internationales.

Sans le secours d'aucun interprète les scouts ont passé en revue les problèmes que posent les destructions de la guerre dans le domaine espérantiste.

La reconstruction de la Ligue Internationale Espérantiste Scoute a été décidée, ce qui permettra de regrouper les Jeunes du Monde entier, comme ils l'étaient avant la guerre.

Les délégations étrangères participant à ce Congrès ont été salué par de nombreux espérantistes français.

Courses Hippiques d'Oraison

C'est demain Dimanche 21 Septembre que se déroulera sur le coquet hippodrome d''Oraison le grand Meeting d'Automne.

Les engagements reçus à Paris s'élèvent au chiffre imposant de 84, nettement supérieur à celui de notre première réunion de Juillet. Nous relevons parmi les concurrents certains les meilleurs représentants des écuries du Sud-Est et du Midi, sélectionnés d'une des meilleures écuries de la région Toulousaine.

La présence du Pourquoi Pas II, dont les turfistes ont pu admirer la grande classe au cours de notre dernière journée et de Tite Live, gagnant de notre dernier grand prix, donnera à nos épreuves un attrait spécial.

Nous notons avec plaisir la participation de nos écuries alpines qui, espérons-le, représenteront dignement notre région.

Les nombreux turfistes de notre région, fidèles habitués de notre hippodrome dont la réputation n'est plus à faire, sont d'ores et déjà assurés d'assister à des épreuves d'un rare intérêt.

Nous rappelons au public que le départ de la première course sera donné à 14 heures très précises, les guichets du Pari Mutuel étant ouverts dès 13 heures 30.

Incendie

Dans la journée de Jeudi, vers 16 heures, les pompiers de Sisteron sont partis pour éteindre le feu qui s'était déclaré dans les bois de Chardavon (Saint-Geniez).

Après plusieurs heures de travail les pompiers ont pratiqué une tranchée pour préserver une partie du bois.

C'est arrivé à Paris...

Hormis les Parisiens qui sont revenus de vacances pour le début du mois de Septembre et Buster Keaton le grand comique du cinéma muet qui n'a pas encore dit son dernier mot et qui vient voir, à Paris, si les français n'ont pas la mémoire aussi courte que les américains et que le prétendait quelqu'un qui aurait mieux fait d'observer le silence du comédien américain, il ne s'est rien passé à Paris cette semaine.

Les faits divers, en été, sont aux bains de mer et prennent le soleil à Dauville et sur les plages de la Côte d'Azur. Martine Carol, elle-même a préféré l'eau de la Méditerranée à celle de la Seine. C'est tout dire.

L'Actualité est en vacances.

Mais si l'actualité est en vacances, le Parlement, lui, ne l'était pas.

Et à Paris, cette semaine, on s'est rué, chaque jour, sur les journaux du soir, pour voir si le Parlement était tombé... ou non.

Tombera pas... tombera pas...

Mais à l'heure où votre serviteur écrit ces lignes, ce n'est pas encore arrivé à Paris, cette semaine.

Une fois de plus le Parlement s'est laissé « attendrir » et les petits camarades qui convoitaient des portefeuilles auront tout le loisir d'apprendre la signification du verbe « attendre ».

« Attendre » et « attendrir », deux mots sur lesquels l'Académie Française a travaillé au cours de sa première séance de l'année. séance à laquelle prenait part huit académiciens et... M. E. Herriot, soi-même, Président de l'Assemblée Nationale.

D'ici que M. Herriot et ses collègues de l''Académie en soient arrivés à la lettre C par laquelle commence le mot « chute » les collègues de M. Herriot, à la Chambre des Députés, ont encore pas mal de temps à « attendre ».

Les ménagères parisiennes ont également tout le temps d'apprendre la signification de ce mot, en faisant la queue pour acheter les pommes de terre, dont la récolte de cette année fut, parait-il, excellente.

Les pommes de terre ont sans doute pris le même chemin que les évadés de Villejuif. On connait l'histoire de ces trois gangsters qu'on avait enfermé dans une asile d'aliéné et qui, estimant à juste titre, que ce n'était pas leur place, ont sauté le mur, en gens pleins de bon sens.

On les recherche.

Comme on recherche les responsables de la catastrophe de Rueil.

Rueil n'est pas à Paris, mais s'en trouve suffisamment près pour qu'on puisse se permettre d'en parler ici.

A Rueil, l'actualité n'était pas en vacances. Elle a tué 80 personnes d'un coup.

80 morts, c'est suffisant pour émouvoir les pouvoirs publics, et ceux-ci ont ordonné une enquête, à la suite de laquelle on a gravement déclaré :

« Le Sélect était un danger public ».

Il était temps. Et les 80 morts n'ont pas attendu la commission d'enquête pour s'en apercevoir.

Quant au Maire, il a dit pour se justifier : « Je ne savais pas être responsable de la sécurité des salles de spectacle ».

Ce n'est tout de même pas sa faute, à cet homme. Il ne le savait pas.

Il tâchera de faire mieux la prochaine fois !

A Paris, les services idoines nous assurent qu'aucun accident de cette sorte ne peut se produire dans un cinéma.

C'est à dire qu'il est temps de commencer à faire attention.

Raymond JOLY.

SPORTS

Sisteron-Vélo bat Union Sportive de Saint-Auban par 6 buts à 4

Dimanche dernier à Sisteron, s'est joué le troisième match amical entre l'Union Sportive de Saint-Auban et notre onze local. La partie s'est jouée par beau temps et le public pensait assister à une intéressante rencontre. Il n'en fut rien, bien au contraire.

Avec de l'entrainement, on pouvait supposer que l'équipe du Sisteron-Vélo nous ferait voir du joli jeu. Alors que la ligne d'attaque cherche sa carburation — elle y parviendra — c'est la défense qui a fait défaut.

Notre onze a gagné devant une équipe où juste quelques éléments ressortent du lot.

Toutefois, donnons notre confiance à nos représentants. Nous sommes certains qu'ils feront tout leur possible pour la mériter. Nous en sommes encore aux rencontres préparatoires, ce n'est réellement que le Dimanche 28 Septembre que les matches officiels commenceront, et la nous pourrons juger beaucoup mieux ceux à qui échoit l'honneur de porter les couleurs Sisteronnaises.

—)o(—

Les rencontres officielles sont là. Dans une semaine Sisteron-Vélo recevra. Il est de toute urgence de nommer un Comité Directeur. Nous demandons à qui de droit de convoquer le public sportif dans le plus bref délai possible. Ce n'est pas avec les deux bonnes volontés qui, actuellement font ce qu'elles peuvent que l'équipe locale pourra faire les championnats. Si dans les premiers jours de la semaine qui vient, rien n'est fait, Sisteron-Vélo devra se déclarer forfait.

Nous pensons cependant que ce fait n'arrivera pas pour la jeunesse et pour le public Sisteronnais.

—)o(—

Continuant les rencontres amicales Sisteron-Vélo se déplacera demain à Forcalquier. Départ du siège à 13 heures précises.

Tous les joueurs sont priés d'être exacts.

TENNIS-CLUB. — Dimanche à Sisteron a eu lieu la dixième compétition de l'année à laquelle prenait part l'équipe du Tennis-Club Sisteronnais. Il s'agissait d'un match amical retour contre l'équipe de Sainte-Tulle. Les deux formations en présence étaient d'ailleurs incomplètes mais la qualité du tennis pratiqué fut cependant bonne.

Résultats techniques : Mmes Morucci-Roman (ST) battent Mme d'Annoville-Machemin G. (S) 6-3, 6-1.

Benedetti (ST) bat Machemin R. (S) 6-1, 6-3.

Roman (ST) bat Machemin G. (S) 6-0, 6-1.

Castellan (S) bat Mme Morucci (ST) 7-5, 6-1.

Colomb P. (S) bat Bardonnenche (ST) 10-12, 6-1, 6-1.

Roman-Benedetti (ST) battent Machemin frères (S) 3-6, 6-4, 6-2, 7 5.

Mme Morucci (ST) bat Mme d'Annoville (S) 6-1, 6-1.

A signaler la bonne exhibition fournie par Roman de Ste-Tulle qui a justifié pleinement son titre de champion départemental des Basses-Alpes 1947 et par Pierre Colomb qui a fait une bonne rentrée.

Le prochain et dernier match de la saison opposera probablement à la fin de ce mois à Gap, l'équipe Apra de Gap à celle de Sisteron.

Que choisir ?

Pour effectuer un placement commode et avantageux de vos disponibilités, vous avez le choix entre les Bons du Trésor et les Bons de la Reconstruction.

L'intérêt des Bons du Trésor est fixé à 1 3/4 0/0 pour les bons à 6 mois, 2 0/0 pour les bons à 1 an et 2 1/4 0/0 pour les bons à 2 ans. Ces bons, qui peuvent être escomptés trois mois avant leur échéance, constituent un placement indiqué pour les fonds dont vous pouvez avoir besoin de disposer dans un délai assez rapproché.

Si, au contraire, vous voulez réaliser un placement à plus longue échéance, achetez des Bons de la Reconstruction à 3 ans d'échéance et émis à 925 francs par coupure de 1.000 francs de valeur nominale, ces bons rapportent effectivement 2,70 0/0 par an. Ils seront admis à tout moment en souscription à n'importe quel emprunt émis pour les besoins de la Reconstruction par l'Etat, par le Crédit National ou par des groupements de sinistrés.

Les porteurs de Bons du Trésor et des Bons de la Reconstruction peuvent conserver l'anonymat. Les intérêts qu'ils reçoivent sont nets de tous impôts, y compris l'impôt général sur le revenu.

© VILLE DE SISTERON

CHRONIQUE LOCALE

FOIRE. — Après-demain Lundi se tiendra à Sisteron la Foire de Septembre. Elle est d'une grande importance encore et tout fait espérer, si le temps reste au beau, qu'elle sera parmi les bonnes avant la venue de l'hiver.

CHARBON. — Les personnes dont les noms suivent sont priées de venir retirer immédiatement leur bon à usage commercial ou industriel : Cailler Jean, Francou Henri, Piraud Jeanne (le successeur), Société Générale.

ANCIENS COMBATTANTS. — Il est rappelé aux A. C. que le dernier délai pour se faire inscrire pour le Congrès d'Avignon est le 22 Septembre, soit chez M. Lévêque, Président, M. Fautrier, Trésorier, et à la Librairie Lieutier.

C. G. A. — Essence roulage. — La liste des bénéficiaires des bons pour la période du 1er Septembre au 15 Octobre est affichée dans le hall de la Mairie. Les intéressés sont priés de retirer leurs bons sans retard auprès du secrétaire de la C. G. A.

VARIETES-DANCING. — A l'occasion de la Foire de Lundi 22 Septembre, un grand bal aura lieu aux Variétés-Dancing, à 14 h. 30, avec un orchestre réputé.

DE GARDE cette SEMAINE :
Pharmacie Charpenel.

BONS DE BICYCLETTES. — Une liste de bénéficiaires de bons de bicyclettes est affichée dans le hall de la Mairie. Ces bons devront être retirés au plus tôt.

AVIS DE LA MAIRIE. — Les personnes susceptibles d'assurer le balayage des classes de l'école de garçons et de la Baume, sont priées de se présenter au Secrétariat de la Mairie où tous renseignements leur seront donnés.

PREMICES D'AUTOMNE. — Les signes précurseurs de l'automne nous font assister à une tombée de feuilles qui jonchent déjà le sol. L'avenue de la Gare est particulièrement l'endroit choisi où elles chutent des platanes qui ombragent l'avenue. Les pédestres les foulent en pensant que d'autres feuilles ont aussi tombé la semaine dernière chez les contribuables, mais ceux-ci ne les foulent pas, ils les tournent et les retournent entre le pouce et l'index, avec des yeux ébahis, se demandant anxieusement s'ils ne sont pas l'objet d'un rêve, sur la vue du total, après les avoir lues et relues de haut en bas.

L'automne nous réserve des surprises, nous subissons les fluctuations de la température, nous assistons, impassibles, à la chute des feuilles, qu'elles soient jaunes, vertes ou blanches. Hélas ! d'où qu'elles viennent, nous n'y pouvons rien, et le seul droit que nous puissions avoir à exercer, c'est de se saisir des blanches et d'aller tout droit chez le percepteur pour en régler le montant.

Aléa jacta est.

VENDANGES. — Les grosses chaleurs du mois d'Août ont hâté la maturité des raisins. Déjà certains quartiers bien exposés sont livrés aux vendangeurs et dans quelques jours les vendanges seront générales sur le terroir Sisteronnais.

COLLEGE MIXTE DE SISTERON. — La rentrée des internes aura lieu le 30 Septembre 1947 et celle des externes le 1er Octobre 1947, à 8 heures du matin.

ARTICLES MENAGERS. — Les consommateurs ayant fait des demandes de bons d'articles ménagers sont priés de les retirer sans retard au service du Ravitaillement en présentant la carte textile du chef de famille.

AVIS AUX CONTRIBUABLES. — Les contribuables sont prévenus que l'Inspecteur des Contributions Directes recevra Lundi 22 Septembre de 10 heures à midi et de 15 à 17 h., à la Mairie de Sisteron, où il se tiendra à leur disposition pour recevoir leurs déclarations et réclamations et leur fournir tous renseignements concernant les contributions directes.

Les Taxis GALVEZ
sont à votre disposition
SISTERON — Téléphone 2

BOULANGERIE DE GARDE. — Mercredi 24 Septembre, Boulangerie Coopérative, rue Mercerie.

OUVERTURE d'une
FABRIQUE DE MEUBLES
par M. Joseph BOUISSON
Artisan Ebéniste
Chambres — Salles à manger
Studios — Cosy — Buffets — Tables
Vernissage
Sommiers — Matelas
Réparation de Meubles Anciens
à façon
— Travail soigné —
Vente — Achat — Echange
ATELIERS et MAGASIN
10, Rue Saunerie — SISTERON

ACTE DE PROBITE. — Le jeune Jean-Pierre Codoul a récemment trouvé sur la route nationale N° 85 à Sisteron, une certaine somme d'argent. Il s'est empressé de le porter à la Mairie de Sisteron où elle peut être réclamée.

Félicitations pour cet acte d'honnêteté.

Du Confort...
De la Sécurité...
Des Prix...
un seul TAXI
Raoul ALLEGRE
Café Moderne — Téléph. 152
Les 4 Coins — SISTERON

COLONIE DE VACANCES DU CENTRE DE JEUNESSE CATHOLIQUE DE SISTERON. — La colonie de vacances du Centre de Jeunesse Catholique de Sisteron s'est terminée théoriquement le Lundi 15 Septembre, bien qu'une dizaine d'enfants demeurent encore, dont les derniers partiront le 28 Septembre.

Les jeunes gens qui y participaient ont eu encore de belles journées après celles signalées jusqu'au 15 Août. A cette époque eut lieu la réception des parents, dont le commerce Sisteronnais n'a pas eu à se plaindre.

Le Jeudi 21 Août, la colonie visitait les ruines du Château de Mison et Laragne où M. Moullet leur permettait la visite du moulin. Malheureusement pas le plus petit grain de blé ne s'y écrasait, mais seulement l'orge fraîchement cueillie.

Le Jeudi 28 Août, nos enfants se rendaient à Digne où ils excursionnaient dans les environs et revenaient tard le soir, après la visite de la ville.

Le Dimanche 7 Septembre, on les revoyait au meeting aéronautique de Saint-Auban.

Quelques-uns venus de Paris et d'Angleterre, firent une échappée de 3 jours sur la Côte d'Azur et, à l'heure actuelle, un groupe des enfants restant visite les lieux inspirés de Provence que sont Les Baux Arles, Avignon et la Fontaine de Vaucluse.

Tous ces jeunes gens sont repartis et s'en iront heureux d'avoir trouvé dans notre cité un site superbe à tous les points de vue et un accueil aussi familial. Le directeur y est resté un père de famille, les moniteurs de grands frères aussi dévoués que consciencieux.

La colonie ferme, mais déjà se prépare la réouverture du cercle d'études pour enfants retardés. Souhaitons-leur des succès pareils à ceux obtenus l'année scolaire précédente.

Il est à signaler que de nombreux enfants de Sisteron ou d'ailleurs, venus dans notre ville pour les vacances ont pu profiter de l'existence du Centre pour y poursuivre leurs études et se préparer soit aux examens de 2e session, soit à ceux d'admission aux différentes classes de nos lycées.

ARBORICULTEURS ! !
Vous avez traité soigneusement vos arbres en hiver ! Ne vous laissez pas attendrir par une belle floraison prometteuse ! Les insectes veillent. Il vous reste à effectuer dès la chute des pétales sur **VOS ARBRES A FRUITS A PEPINS** le premier traitement contre le ver du fruit. En toute confiance consultez la Société « **Les Emballages de la Durance** » qui vous fournira tous les renseignements nécessaires pour vous aider à obtenir des fruits qui se vendront bien.
Voyez nos produits à base d'arsenic et comparez nos prix.
« **Les Emballages de la Durance** »
La Cazette à SISTERON — Tél. 15

AUX ANCIENS COMBATTANTS

Les Associations adhérentes à la Fédération bas-alpine de l'Union Fédérale des Combattants sont informées qu'un Congrès Fédéral aura lieu les 27, 28 et 29 Septembre en Avignon.

Les associations sont invitées à désigner le plus grand nombre de délégués à ce Congrès. Les délégués pourront se faire accompagner par leurs familles.

Camarades, assistez nombreux à ce Congrès qui démontrera, une fois de plus, la force et le rayonnement de l'Union Fédérale des Combattants.

CHERCHE travail comme bonne à tout faire dans campagne.
S'adresser au bureau du Journal.

Spectacles de la Semaine :

VARIETES-CINEMA
Samedi soir., Dimanche mat. et soir.
LE MYSTERE SAINT-VAL
avec Fernandel

CASINO-CINEMA
Samedi soir., Dimanche mat. et soir.
Actualités Documentaire
et un grand film
SUR LA PISTE DES MOHAWKS

ARBORICULTEURS !
pour toutes vos plantations
adressez-vous aux
PEPINIERES du BUECH
MISON (Basses-Alpes)
Scions et Quenouilles de Poiriers et Pommiers disponibles.
Catalogue et Prix sur demande.

LE PRIX DU LAIT
DANS LES BASSES-ALPES

A dater du 16 Septembre, le prix du lait à la production dans le département des Basses-Alpes est fixé à 17 francs.

Le prix de vente du lait à la consommation à compter de la même date, est le suivant :

1) Villes de Digne, Sisteron, Forcalquier, Banon, Barcelonnette, Les Mées, La Brillanne, Peyruis, Château-Arnoux, Volonne, Annot, Entrevaux, Sainte-Tulle, Oraison, Barrême, Volx et Manosque : 21 francs.

2) Villes de Castellane et Saint-André-les-Alpes : 26 francs.

3) Ville de Valensole : 22 francs.

4) Autres communes du département : 18 francs.

Toutes précisions quant à la détermination de ces prix pourront être données au public dans les mairies, par le prochain Recueil des Actes administratifs dans lequel sera inséré l'arrêté préfectoral relatif au prix du lait frais pour la période hivernale.

PLANTS DE POMMES DE TERRE
SELECTIONNES

Les Services Agricoles départementaux estiment qu'en fin de campagne, la superficie totale des cultures de pommes de terre sera de 967.000 hectares contre 853.000 en 1946. Soit un accroissement de 114 mille hectares.

D'après les premières évaluations la récolte des plants de pommes de terre sélectionnés s'annonce comme devant être, en moyenne, d'une qualité excellente. Cependant, malgré l'accroissement sensible de son volume, par rapport à la récolte 1946, elle demeurera inférieure au total des demandes qui vont sans cesse croissant d'année en année.

Aussi, afin d'éviter une mauvaise répartition du plant, le système de distribution contre bons individuels appliqué au cours de la campagne 1946-1947 restera en vigueur.

Les Offices Agricoles départementaux recevront les bons et les répartiront entre les communes. Les Maires les distribueront alors aux agriculteurs qui, pour les avoir avant l'hiver, devront les remettre au fournisseur de leur choix (négociant ou coopérative) dès qu'ils le pourront.

—)o(—

POMMES DE TERRE
DE SEMENCE

La Direction des Services Agricoles ommunique :

Une certaine propagande tend à faire croire que les pommes de terre de semence feront défaut pour les plantations du printemps prochain et incite les agriculteurs à acheter des pommes de terre de consommation triées et calibrées.

D'après les renseignements officiels le tonnage des pommes de terre de semence françaises et étrangères sera très sensiblement supérieur à celui de cette année, aussi les agriculteurs doivent se méfier des semences de qualité douteuse qu'on leur propose sans bons et signaler toutes les tentatives de fraudes à ce sujet.

ETAT-CIVIL

du 12 au 19 Septembre 1947

Naissances : Roselyne Hélène Marie Louise Touche. — Christiane Marguerite Marie Persico. — Bernard Gabriel Edouard Abel Turcan (avenue de la Libération).

Publications de Mariage : François Paul Vernet, négociant à Sisteron et Marguerite Paulette Tanis, s. p., domiciliée à Reims. — Julien Henri Armand Dumas, employé de banque, résidant à Sisteron et Jeanne Désirée Louise Herbin, couturière, domiciliée à Brienne-le-Château.

Décès : Lucie Alice Sarlin, 84 ans Avenue de la Libération.

AVIS DE DECES

Mme Veuve EYME, née Juliette Rayon; Mme et M. Georges EYME; ont la douleur de vous faire part du décès de

M. Gaspard EYME
Professeur honoraire
Officier de l'Instruction Publique

survenu à Aix, le Mardi 19 Août 1947, à l'âge de 75 ans.

HERNIE
CHUTE de MATRICE de l'ESTOMAC et du REIN - VARICES
Infirmités dangereuses,
parfois mortelles
Contention totale garantie par
R. COSSET de Paris
Spécialiste-Orthopédiste
qui recevra de 9 à 15 h. à :
MANOSQUE — Samedi 20 Septembre, Hôtel Pascal.
SISTERON — Lundi 22 Septembre, Hôtel des Acacias.
LES MEES — Mardi 23 Septembre, Hôtel Barras.
Cabinet Régional, 10, Rue Amiral de Grasse — Nice — sur rendez-vous.
ORTHOPEDIE - PROTHESE
GAINES

ALLO ! Allo !... Ici 178 !...
AUTOS — MOTOS — VELOS
MACHINES A COUDRE
Atelier de Mécanique Générale
POUR TOUS TRAVAUX
de Réparation de construction
et de transformation
Allez chez... **ROME**
Rue Saunerie — SISTERON

Etude de Me Jean ESMIEU
Notaire à SISTERON

DEUXIEME AVIS

Suivant acte reçu par Me Jean ESMIEU, notaire à SISTERON, le deux Septembre mil neuf cent quarante sept, enregistré à SISTERON le trois Septembre suivant, folio 51, case 220,

Monsieur Léon JULIEN, Greffier du Tribunal de Commerce de MANOSQUE, y demeurant et domicilié, agissant en qualité de liquidateur de la SOCIETE ALPINE DE PRODUITS AGRICOLES ET CHIMIQUES (S. A. P. A. C.) dont le siège est à MISON, et spécialement autorisé à l'effet de procéder à la dite vente, suivant jugement du Tribunal Civil de DIGNE, exerçant la juridiction commerciale en date du neuf Juillet mil neuf cent quarante sept.

A vendu à Monsieur LESBROS Eugène Marie Ferdinand, retraite, demeurant et domicilié à GAP, Rue de la Gendarmerie, numéro 1, un fonds de commerce de « Fabrication et Vente de Produits Chimiques et Eau de Javel » installé à MISON, et non exploité actuellement.

L'insertion au Bulletin Officiel des Ventes a paru dans le numéro du dix sept septembre mil neuf cent quarante sept.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Me ESMIEU, notaire à SISTERON, jusqu'à l'expiration du délai de vingt jours suivant le présent avis.

Pour Deuxième Avis,
Jean ESMIEU, notaire.

Pour rechercher l'eau...
Pour creuser les puits...
Pour creuser les galeries...
...une seule adresse...
Louis MEYSSONNIER
puisatier
La Baume — SISTERON
Prix raisonnables — Travail rapide

PORCS 2.900 Frs. 18 kg.
Fco port Em.
VALADE, porcs, BRIVE

Etude de Me BUES, notaire à SISTERON

Adjudication Volontaire

Le SAMEDI DIX HUIT OCTOBRE mil neuf cent quarante sept, à 15 heures, il sera procédé en l'étude et par le ministère de Me Guillaume BUES, notaire à SISTERON à la vente par adjudication aux enchères publiques, des immeubles ci-après désignés, situés sur le territoire de la Commune de l'ESCALE, appartenant à Monsieur Eugène François Henri CARRAZ demeurant à LONDRES (premier, deuxième et troisième lots) et au même, indivisément avec Madame Louise Françoise CARRAZ, épouse de Monsieur Henri Joseph MARTIN, sa sœur, demeurant à CHATEAU-ARNOUX (4e lot).

PREMIER LOT

UNE PARCELLE DE TERRE, en nature de labour, sise au quartier de Saint-Jean ou de la Basse Palud paraissant cadastrée sous le numéro 1427 de la section D, pour une contenance de 15 ares, 52 centiares, confrontant au levant : César AUZET ; au midi Jules AILHAUD ; au couchant Auguste VINCENT et au nord canal et chemin.

MISE A PRIX

Vingt deux mille francs, ci 22.000

DEUXIEME LOT

UNE PARCELLE DE TERRAIN, en nature de labour, sise au quartier des Jonchiers, paraissant cadastrée sous le numéro 1288 p, de la section D, pour une contenance de douze ares, confrontant au levant Gustave AILHAUD; au midi Marthe AILHAUD ; au couchant Jules AILHAUD et Jules BOUDOUARD, et au nord chemin.

MISE A PRIX

Quinze mille francs, c. . . 15.000

TROISIEME LOT

UNE PARCELLE DE TERRE, en nature de labour, sise au quartier de la Basse Palud, paraissant cadastrée sous le numéro 1302 de la section D, pour une contenance de neuf ares, soixante huit centiares, confrontant au levant Jules BOUDOUARD ; au midi et au couchant Marthe AILHAUD et au nord Gabriel ARNAUD.

MISE A PRIX

Dix Mille francs, ci . . . 10.000

QUATRIEME LOT

UNE MAISON D'HABITATION, sise au Hameau des Chemins, paraissant cadastrée sous les numéros 455 et 466 de la section B, composée d'un rez-de-chaussée, comprenant une grande remise-écurie, d'un premier étage comprenant cuisine, chambre avec balcon au midi, deux débarras et grange, au dessus grenier.

Cet immeuble confronte, au levant, au midi et au couchant, chemin ; au nord, BELLETRUS.

MISE A PRIX

Quatre vingt cinq mille francs, ci 85.000

ENTREE EN JOUISSANCE

Pour les terrains : à St-Michel 1948
Pour la maison : immédiate.

FACULTE DE TRAITER DE GRE A GRE AVANT LES ENCHERES

Pour tous renseignement, s'adresser à Me BUES, notaire, dépositaire du cahier des charges.

BUES, NOTAIRE.

Sisteron — Imprimerie LIEUTIER
Le Gérant : Marcel LIEUTIER

© VILLE DE SISTERON